



PROCOLE

De la 70^e Assemblée générale du SAB des 29 et 30 août 2013 à Glaris

Présents : 94 personnes, dont des membres individuels et collectifs, des orateurs et des invités du SAB.

Parlementaires fédéraux

- Baumann Isidor, Conseiller aux Etats et président du SAB
- Favre Laurent, Conseiller national

Conseillers d'Etat

- Marti Robert, Regierungsrat Kanton Glarus
- Koller Lorenz, Regierungsrat Kanton Appenzell

Représentants de la Confédération et des cantons

- Kämpf Richard, Seco, Bern
- Munz Gustav, BLW, Bern
- Scheidegger Stephan, Bundesamt für Raumentwicklung
- Wütrich Daniel, Beco, Bern

Représentants d'organisations suisses

- Brugger Martin, Schweizerischer Bauernverband, Brugg
- Egloff Hanspeter, Vizedirektor Waldwirtschaft Schweiz, Bern
- Fallett Migga, Schweizerischer Bäuerinnen- und Landfrauenverband, Brugg
- Gisi Barbara, Direktorin Schweizerischer Tourismusverband, Bern
- Gsponer Mathias, SBB, Bern
- König Ulrich, Direktor Schweizerischer Gemeindeverband, Urtenen-Schönbühl
- Pasche Philippe, Direktor Société Suisse Crédit Hotelier, Zürich
- Prochaska Carol, Schweizer Berghilfe, Adliswil
- Schneider Hanspeter, Geschäftsführer Via Storia, Bern
- Teichmüller Thomas, Economiesuisse, Zürich
- Zraggen Kurt, Schweizer Berghilfe, Adliswil

Représentants des régions

- Büttiker Christian, Gemeinde Glarus, Ressortvorsteher Planung und Bau, Glarus
- Disch Ernst, Ressortvorsteher Infrastruktur und Umwelt, Glarus
- Elmer Stefan, Kontaktstelle für Wirtschaft, Kanton Glarus
- Hösli Jasmin, LBG Glarnerland, Näfels

- Kamm Jakob, alt Landammann Kanton Glarus und ehm. Vorstandsmitglied der SAB, Mollis
- Luchsinger Fridolin, Gemeinde Glarus Süd, Mitlödi
- Marti Hansjakob, Bauerverband Glarus, Glarus
- Menzi Ruedi, Gemeinde Glarus Nord, Niederurnen
- Schiesser-Zweifel Jakob, Einzelmitglied SAB, Linthal
- Spälti Hans Peter, Gemeinde Glarus Süd, Mitlödi
- Stocker Peter, Abt. Raumentwicklung und Geoinformation, Kanton Glarus
- Trümpy Andrea, Gewerbeverband Kanton Glarus

Membres d'honneur du SAB

- Maissen Theo, ancien Conseiller aux Etats et ancien président du SAB
- Mattei Germano, ancien membre du Comité du SAB

Présidence : Isidor Baumann, Conseiller aux Etats et président du SAB

Protocole : Barbara Rekibi

Ordre du jour :

1. Ouverture par le président du SAB, Isidor Baumann, Conseiller aux Etats, Wassen
2. Protocole de la 69^{ème} Assemblée générale du 30 août 2012 à Disentis
3. Présentation du rapport d'activité 2012 avec une introduction du directeur du SAB, Thomas Egger
4. Acceptation des comptes 2012
5. Election complémentaire du Conseil des régions de montagne
6. Divers

1. Ouverture par Isidor Baumann

Isidor Baumann ouvre la 70^{ème} Assemblée générale (AG) du SAB vers 14.30 et passe la parole au Conseiller d'Etat Robert Marti.

Robert Marti souhaite la bienvenue aux participants de cette AG du SAB. Il y a peu de temps, le canton de Glaris comptait encore 25 communes alors qu'il n'en a plus que trois actuellement. Avec sa Landsgemeinde, ce canton reste attaché à certaines traditions. D'autre part, il reste fortement industrialisé. Environ 50% des places de travail sont liées au secteur secondaire. Traditionnellement actives dans le secteur du textile, ces industries se sont développées dans des activités de haute technologie. D'ailleurs les habitants de ce canton sont connus pour leur esprit d'initiative. Robert Marti souhaite un bon séjour et une bonne séance aux personnes présentes.

Isidor Baumann remercie Robert Marti pour sa brève présentation, mais riche en informations.

Il y a exactement une année, Isidor Baumann a été élu lors de l'AG de Disentis, en tant que nouveau président du SAB. Il a accepté avec joie cette nomination, tout en étant conscient de l'honneur et de la charge liés à cette fonction. Car le SAB bénéficie d'une haute réputation dans les milieux politiques.

Lors de son intervention, l'ancien président du SAB avait déclaré : « Si le SAB n'existait pas il faudrait le créer. » Isidor Baumann ne peut que donner raison à Theo Maissen. Les activités du SAB sont très diverses et ses actions sont fondées. On peut d'ailleurs prétendre que le SAB constitue une sorte d'assurance pour les régions de montagne.

Le rapport d'activité du SAB démontre également les diverses et complexes prestations fournies par le SAB. Isidor Baumann relève notamment deux actions de notre organisation : son engagement contre l'initiative Weber, ainsi que ses interventions dans le cadre de la politique agricole 2014-2017. Le SAB est parvenu à faire passer de nombreuses demandes provenant des agriculteurs de montagne. Toutefois, la question des contributions pour les animaux n'a pas pu être réglée. D'autre part, si la votation au sujet des résidences secondaires n'a pas pu être remportée, le SAB a réussi à intervenir positivement dans le cadre des groupes de travail chargés de rédiger un projet législatif.

Le SAB doit cependant continuer à s'engager pour des thèmes comme celui des transports publics ou pour le maintien du service public.

Le SAB veut et doit défendre les intérêts des personnes vivant dans les régions de montagne. Ces dernières sont un élément essentiel de notre pays. La nouvelle campagne de Suisse tourisme le prouve clairement, en utilisant des images représentant des montagnes, des vaches, des alpages, des fromages de montagne, etc. Les régions de montagne doivent conserver leurs spécificités et le SAB s'engage pour cela.

2. Protocole de la 69^{ème} Assemblée générale du 30 août 2012 à Disentis

Isidor Baumann propose de nommer Kaspar Sturzenegger et Werner Zenhäusern en tant que scrutateurs. Cette proposition est acceptée par l'AG.

Décision: Le protocole est accepté sans modification.

3. Acceptation du rapport d'activité 2012 avec une introduction de Thomas Egger, directeur du SAB

Le rapport d'activité a été envoyé aux membres au printemps 2013. Il présente les nombreux domaines d'action du SAB pour l'année 2012.

Thomas Egger indique que l'initiative Weber était le principal sujet qui a préoccupé le SAB durant l'année 2012. Le SAB s'est fortement engagé contre cette initiative populaire. Bien que ce texte ait été accepté, le SAB a continué à œuvrer dans le cadre de la préparation des textes législatifs destinés à mettre en oeuvre cette initiative. La politique touristique a aussi constitué un thème important. Le SAB a établi un plan d'actions destiné à ouvrir la discussion au sujet d'un repositionnement du tourisme alpin. De nombreux autres thèmes importants ont encore été abordés, comme le rôle des régions de montagne. Ce thème sera d'ailleurs développé lors de la journée d'étude du 30 août.

Vincent Gillioz, responsable de la revue « montagne », a présenté les actions du SAB sur les réseaux sociaux (Twitter et Facebook). Par ce biais, il est possible d'atteindre de nouveaux publics qui ne sont pas forcément atteints avec les moyens d'information traditionnels.

Jörg Beck, responsable pour l'agriculture, a présenté l'année internationale de l'agriculture familiale. Le SAB, en coopération avec l'Union suisse des paysans, coordonne cet événement qui aura notamment lieu en Suisse. Son but est de sensibiliser le public par rapport au rôle des familles paysannes. Une Journée d'étude sera d'ailleurs organisée à Grangeneuve les 27 et 28 juin. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site suivant : www.familyfarming.ch.

Peter Niederer a présenté l'un de ses projets lié au développement régional : « Protection du climat, ici et maintenant ». Le village de Braunwald a décidé de favoriser les véhicules électriques et d'interdire la circulation dans son centre. Dans ce cadre, l'organisation « Alliance dans les Alpes », ainsi que la Haute école de Rapperswil et de Coire, ont élaboré un concept, afin de promouvoir les véhicules peu polluants. Dans ce cadre, le public pourra se familiariser avec divers véhicules électriques. D'autre part, des maisons de vacances qui ont été assainies au niveau énergétique pourront être visitées. Ces offres devraient améliorer l'image de ce village et de le mieux faire connaître.

Daniel Schlachter, directeur de travail-a-domicile.ch indique qu'un nouveau site Internet a été mis en ligne et que de nombreuses informations ont été publiées. Un document de travail a également été élaboré, afin de formuler les objectifs futurs de cette organisation. Ainsi, il s'agit avant tout de créer des places de travail décentralisées. Par conséquent, une nouvelle collaboratrice a été engagée. Cette personne est employée à 20% et a débuté son activité en août 2013.

ST SAB: Pius Fölmi présente un projet de la section technique du SAB. Dans ce cadre, les prestations suivantes ont été développées :

- Coordination des engagements de volontaires dans les régions de montagne, par le biais de Fabian Bucher et du CECOVO.
- Conseils en matière de construction : analyse de situation, propositions de projet, estimation de coûts par Pius Fölmi
- Coopératives de constructions rurales : propose divers services tels que assurances, conseils, etc, par le biais de Stephan Amsler.

La ST du SAB est dirigée par Heinz Aebersold, sous-directeur du SAB.

Isidor Baumann remercie les personnes pour leur présentation. Ces dernières démontrent l'engagement des collaborateurs du SAB, ainsi que la diversité des tâches accomplies.

Personne ne demande la parole au sujet du rapport d'activité.

Décision : le rapport d'activité 2012 est accepté par l'Assemblée générale

4. Acceptation des comptes 2012

Thomas Egger présente les comptes 2012. Ils se clôturent avec une perte de CHF 18'313.20. Le salaire des collaborateurs constitue le principal poste de dépense. Il n'est toutefois pas possible d'effectuer des coupes dans ce domaine. Dans le cas contraire, il faudrait prévoir une réduction des prestations du SAB. Les frais administratifs sont restés peu élevés, grâce à un système de management efficace. Les coûts pour l'impression de notre revue « montagna » ont été divisés par deux, grâce à un changement d'imprimerie.

Thomas Egger indique encore que la comptabilité relative à l'organisation « travail-a-domicile.ch » est traitée séparément. Cette solution est surtout liée à un accord de prestations conclu avec le SECO.

Les réviseurs de comptes recommandent à l'AG d'accepter les comptes 2012.

Décision : les comptes annuels ont été approuvés à l'unanimité.

5. Election complémentaire au sein du Conseil des régions de montagne

Les personnes suivantes ont décidé de quitter le Conseil des régions de montagne :

- Giovanni Antognini, Capo della Sezione d'agricoltura del Canton Ticino, Bellinzona
- Marco Marcozzi, Collaboratore del Ente di Sviluppo regionale Luganese
- Urs Zenhäusern, directeur de Valais Tourisme

Comme remplaçants, ont été proposés:

- Bettina Stark, responsable del Ente regionale per lo sviluppo del Mendrisiotto e Basso Ceresio
- Ruth Nydegger, Staff di direzione, Divisione dell'economia, Dipartimento delle finanze e dell'economia, Repubblica e Cantone Ticino

Isidor Baumann propose de nommer en bloc les deux candidates. Cette proposition est acceptée par l'AG.

Décision : Bettina Stark et Ruth Nydegger sont élues par les membres de l'AG.

6. Divers / discussion

Thomas Egger fait mention de plusieurs journées d'étude du SAB :

Politique communale de la santé : service pour tous, le 6 septembre 2013 à Olten.

Journée d'étude au sujet des résidences secondaires : qu'est-ce qui fonctionne vraiment ? – le 10 septembre 2013 à Zurich

Journée d'étude en Romandie : Développement de l'urbanisation vers l'intérieur dans les communes rurales, le 24 septembre à Vevey

Jakob Schiesser-Zweifel mentionne le projet « pain pour tous ». Divers événements relatifs à cette action ont eu lieu en janvier 2013. Cette action vise à sensibiliser le public quant au problème de la faim. Jakob Schiesser loue les diverses actions de l'ONU en faveur des petits paysans. Le gouvernement suisse devrait en faire autant. Selon lui, la politique fédérale est responsable du sort de nombreux petits agriculteurs. Il ne faut pas oublier que ces derniers ont un rôle important en matière de biodiversité et d'entretien du paysage. Jakob Schiesser demande donc à ce que la Confédération veille à la préservation des conditions d'existence des petits agriculteurs.

Isidor Baumann rappelle que le SAB n'est pas responsable pour ce genre de demande.

Garbriel Luisier, représentant de la commune de Bagnes (VS), demande la parole. Sa commune est particulièrement touchée par l'initiative Weber, ainsi que par la Lex Koller. Il profite de son intervention pour remercier le SAB en raison de son engagement dans le cadre de l'initiative Weber ; bien qu'il ne soit pas d'accord avec tous les points défendus par le SAB. Il est d'avis qu'il faut définir avec précision la notion de « résidence secondaire ». Le peuple suisse s'est prononcé dans le cadre d'un texte précis. Il faut donc que la décision populaire soit respectée. Il faut également assurer et éclairer la notion de garantie de propriété. Enfin, il est d'avis que la réglementation actuelle freine le financement de logements touristiques.

Isidor Baumann propose de discuter de ces points au cours de la table ronde qui aura lieu après l'AG du SAB. Il remercie les participants pour leur soutien et met fin à l'AG du SAB vers 15h50.

Une table ronde, consacrée aux résidences secondaires, s'est tenue après l'AG du SAB.

La prochaine AG aura lieu les **28 et 29 août 2014 à Nendaz (VS)** .

Pour le protocole

Barbara Rekibi

Berne, septembre 2013